

# BULLETIN MUNICIPAL

LESTELLE-BETHARRAM

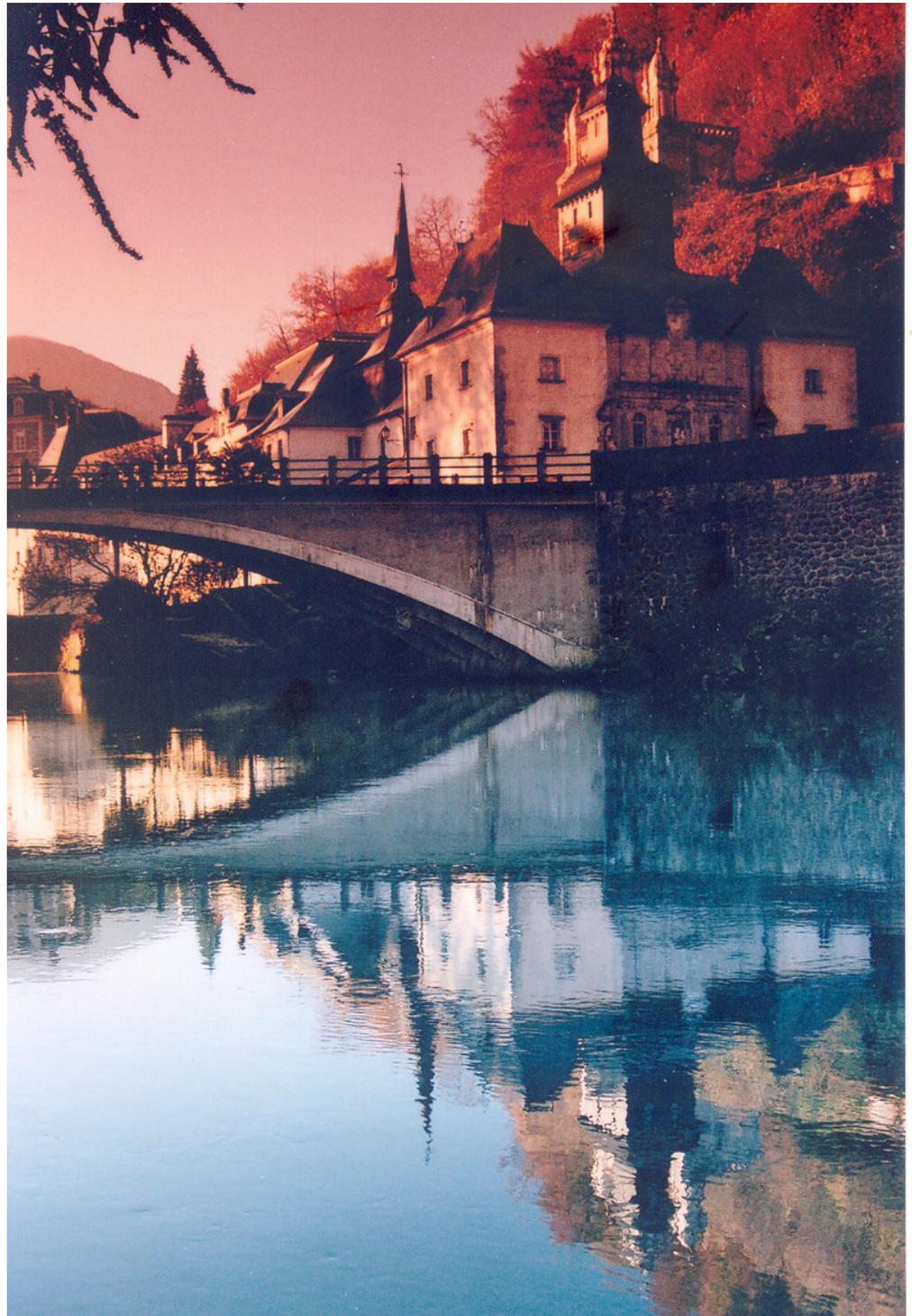


Photo : Claude LABLÉE

*Septembre 2009*

# SOMMAIRE

|   |             |
|---|-------------|
| Le mot du Maire -----                                 | page 1      |
| Le mot du Rédacteur -----                             | page 2      |
| Comptes rendus des séances du Conseil municipal ----- | page 3      |
| Cérémonie du 8 mai -----                              | page 6      |
| Un droit à la vie civique -----                       | page 7      |
| L'AGL XIII honoré -----                               | page 8      |
| Commémoration du 18 juin -----                        | page 9      |
| L'école de Lestelle inaugurée sous le soleil -----    | page 10     |
| Les élus ... à l'écoute des gendarmes -----           | page 11     |
| Lestelle en images -----                              | pages 12/13 |
| Nouveau à Lestelle -----                              | page 14     |
| La parole aux associations -----                      | pages 15/22 |
| A noter -----   | page 23     |
| Etat Civil -----                                      | page 24     |
| Festival Gav n' Rock -----                            | page 25     |
| Dates à retenir -----                                 | page 26     |

## LE MOT DU MAIRE

La Communauté de Communes, après avoir construit une piscine, dote son siège de nouveaux locaux qui seront terminés au mois d'octobre. Parallèlement les travaux de la crèche d'Arros Nay ont commencé et ceux de la crèche de Boeil Bezing vont démarrer rapidement.

Le travail au sein de l'intercommunalité mobilise de plus en plus de temps de notre fonction d'élus.

Onze commissions ont été créées pour répondre aux besoins de nos communes en terme d'aménagement du territoire, de développement économique, de tourisme, de culture, de service à la personne ...

J'ai pour ma part la responsabilité de la commission habitat logement. Une étude réalisée récemment a révélé une carence importante d'offres de logements sociaux, de logements pour les jeunes, les personnes âgées. Nous souhaitons mettre en place une politique communautaire pour répondre à ces besoins par la réalisation de projets communaux cohérents entre eux et répondant aux objectifs définis par la Communauté de Communes.

C'est un enjeu important pour tous les habitants de la plaine qui souhaitent pouvoir trouver dans nos communes des logements adaptés à leurs besoins et à leurs revenus.

A Lestelle-Bétharram, la rentrée scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions : travaux de l'école et de la cour complètement terminés, effectifs en hausse, parents appréciant l'enseignement dispensé, institutrices satisfaites de leurs conditions de travail. Les enfants pour leur part fréquentent avec plaisir les services périscolaires de cantine et garderie.

L'aménagement de la place se termine et fin Novembre les trois commerces auront ouvert leurs portes. On mesurera alors l'impact de ces réalisations sur la vie et la dynamique de notre village. Je sais que les Lestellois attendent avec impatience ce renouveau commercial dans leur village.

Je souhaite aux Elèves lycéens, Etudiants Lestellois une très bonne année scolaire 2009-2010. Je souhaite également que les paniers des chercheurs de champignons reviennent abondamment garnis, et que les palombes pour leur migration annuelle retrouvent le chemin de nos cols Pyrénéens.

Jean-Marie BERCHON

## Le mot du rédacteur

Le Bulletin municipal paraît tous les quatre mois, peu ou prou. Quatre mois, c'est court. Pourtant, l'actualité s'est avérée riche durant ce laps de temps. D'abord, nous avons été appelés à voter pour élire les députés européens, début juin. Il fut une époque fort lointaine où désireux d'approcher la belle Europe sans éveiller la jalousie de son épouse Héra, Zeus se métamorphosa en taureau blanc. Attirée par l'odeur d'un crocus que le taureau serrait dans son mufle, la belle et imprudente Europe s'approcha de l'animal qui aussitôt l'enleva. En ces temps-là, Europe était désirable. En est-il de même aujourd'hui ? Qui songerait à l'enlever depuis Bruxelles ?

Puis, notre école, agrandie et rénovée, était inaugurée mi-juin en présence des autorités et des personnalités départementales. Justement, l'école (pas celle de Lestelle, rassurez-vous) décriait la chronique à cette période pour des faits divers inédits : ainsi, à 6 ans, au commissariat, pour un vol supposé de bicyclette et à 8 ans, chez les gendarmes, pour une bagarre avec un pote dans la cour de récréation. Ce qui devrait se régler à l'intérieur des écoles avec les membres d'un personnel d'encadrement dont les postes sont supprimés trouve solution auprès des forces de police. A quand la comparution en urgence absolue des petits de maternelle qui, en dépit de rappels à l'ordre répétés, refusent de faire la sieste ?

Début juillet, La Poste a rendu son tablier. Après avoir regroupé la distribution postale sur Nay et décidé de gérer à distance (suppression du poste de Chef d'établissement), le constat prévisible fait état de la non rentabilité du bureau. Exit la Poste ! Bienvenue à l'APC (Agence Postale Communale). Au niveau national, le groupe public qui depuis la fin des années 1990 a mis fin au travail des ambulants (agents triant les lettres dans les trains de nuit), songe sérieusement à abandonner le transport aérien pour se mettre en conformité avec le décret de Robien. Décret qui fixe à 30% de moins le niveau des nuisances sonores au-dessus de Roissy en France, mesure exigée en 2002, par les riverains. En 2011, le transport du fret sera définitivement interdit la nuit, y compris pour La Poste, qui jusqu'alors bénéficiait d'une dérogation. Du coup, la distribution du courrier à J+1 sera abandonnée, question de coût et passera à J+2.

La crise ressentie depuis le début de l'année ne semble pas toucher le monde du football qui nous accable encore avec son indécence. Nouvel épisode : deux transferts à plus de 160 millions d'euros soit 190.000 euros par semaine au bénéfice d'un gamin capricieux mais simplement doué pour taper dans un ballon rond. Les dérives du foot, morphine des peuples modernes, ne sont-elles pas alimentées par tous les malheureux qu'elle humilie ?

Michel Corsini

# COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

## *Séance du 11 juin 2009*

Tous les Conseillers municipaux étaient présents  
Secrétaire de séance : Mme MOURÉ Crystal

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 17 juin 2009 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

### **1- Agence Postale Communale**

Le Conseil vote à l'unanimité la création d'un poste d'Adjoint Administratif pour tenir l'Agence Postale Communale. L'Agence Postale sera ouverte 6 jours/7, de 09h30 à 12h00, soit 15h/semaine.

### **2- Attribution des Subventions 2009 aux associations**

Le total des subventions 2009 s'élève à 9455 € et ont toutes été adoptées à l'unanimité

a) Comité des Fêtes : 4 500 €

b) Rugby : AGL XIII

- Compétition : 1 500 €

- Ecole de Rugby : 500 € L'année prochaine, l'association prévoit la création d'une section « Sport pour tous » ainsi qu'une association avec le collège de Bétharram afin d'initier les scolaires au Rugby.

c) Ski Club Nayais : 75 €

d) Amicale des Pompiers de Coarraze : Reconstitution de la subvention 2008 de 150 €

Subvention spéciale de 300 € pour le départ à la retraite de Monsieur Fréchou, capitaine des Pompiers de Coarraze

e) Centre aéré Pinocchio

Cette subvention est calculée chaque année en fonction du nombre d'enfants lestellois fréquentant le centre aéré. Pour 2009, Le conseil municipal a prévu une enveloppe de 500 €

Il est rappelé que la commune de Lestelle prend également en charge la livraison des repas au centre aéré.

f) La Corruda : 750 €

Cette année, la Corruda aura lieu le dimanche 27 septembre.

g) Association des Parents d'élèves : 1000 €

h) Association Plein Ecran : 80 €

i) Syndicat Agricole : 100 €

Cette année, l'association des chasseurs « Saint Hubert » n'a pas demandé de subvention compte tenu de son bilan positif et de sa bonne santé en matière de trésorerie.

### **3- Travaux au Camp de Tourisme**

Le lot Peinture a été attribué à l'entreprise Pommies pour une valeur de 3 920 € suite au désistement de l'entreprise Aduritz.

### **4- Travaux Place Saint Jean**

- L'entreprise Signal change d'enseigne et se dénomme INEO

- Le marché signé avec M Morgado est transféré à la Sarl Morgado et Fils

Le Conseil municipal approuve les deux avenants correspondants.

- L'ouverture de la boulangerie est prévue aux alentours du 1<sup>er</sup> juillet

## **6 - Admission en non valeurs 2006/2007**

Le Conseil municipal admet en non valeur les produits déclarés irrécouvrables par M le Trésorier :

- eau : 583,31 €

- assainissement : 603,65 €

## **7 - Course cycliste le dimanche de la Saint Jean.**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler la course cycliste des fêtes Saint Jean et prend en charge les frais d'organisation pour un montant de 1 006 €

## **8 - Animation du repas du 3<sup>ème</sup> âge**

Le Conseil municipal fixe la date du repas du 3<sup>ème</sup> âge au dimanche 10 janvier 2010, retient la « la bande à Nanette » pour assurer l'animation. Montant de la prestation : 350 €

## **9- Questions Diverses**

- \* Concert Chopin joué par Carvalho le 19 juin en la chapelle ND de Bétharram
- \* Chorale « Paroles en l'air » le 26 juin en l'église de Lestelle
- \* Ciné toile : diffusion du film « le renard et l'enfant » le 25 Août, au parc des sports
- \* Inauguration de la piscine intercommunale le 12 juin
- \* Proposition de partager avec la maison de retraite l'achat d'un défibrillateur (obligatoire).

## ***Séance du 23 juillet 2009***

*Le Conseil Municipal de Lestelle-Bétharram s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 23 juillet 2009 sous la présidence de M. Jean-Marie BERCHON, Maire.*

Présents : Tous les Conseillers étaient présents à l'exception de Mme Crystel Mouré, M Mathias Martell qui a donné pouvoir à Mme Marie-Claire Lacau et M. Alain Gracia qui a donné pouvoir à M. Jean-Marie Berchon.

Secrétaire de séance : Michel Corsini.

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 27 juillet 2009 en exécution de l'article L. 2121-25 du CGCT.

En liminaire, M. le Maire lit le compte-rendu de la séance du 11 Juin 2009, qui est adopté à l'unanimité.

### **1- Locaux commerciaux**

#### **a) signature d'un bail commercial**

La Société "Hair Libre" est intéressée par la location d'un local commercial à l'usage du salon de coiffure. M. le Maire est autorisé par le Conseil à signer un bail commercial avec la Sarl "Hair Libre" pour un montant mensuel de 320 € L'ouverture de ce salon de coiffure est prévue le 1<sup>er</sup> Octobre.

#### **b) marché volets roulants**

Le Maire est autorisé à signer le marché avec la Sarl Texia pour un montant de 11.513 € HT pour l'équipement des locaux commerciaux en volets roulants et stores.

#### **c) avenant loyer boulangerie**

Le Conseil Municipal décide de porter le loyer de la Boulangerie pour le mois de Juillet, à 110 € en raison du retard de finitions dans le local.

### **2- Travaux de restauration de la Chapelle Notre Dame : Signature des marchés**

Suite à la décision de restaurer le massif occidental, deux tranches, l'une ferme, l'autre conditionnelle, ont donné lieu à un appel d'offre. Suite à l'ouverture des plis, la commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises suivantes :

### **Pour le Massif Ouest**

**Maçonnerie** : Cazenave (15.555,12 € plus 8.477,16 € pour l'option TF)

**Couverture** : Camblong (28.407,13 €)

**Zinguerie-Plomberie** : Camblong (560 €)

**Menuiserie** : Salette (2.532 €)

Soit un total de 47.054,25 € auxquels s'ajoutent 8.477, 16 € de l'option pour arriver à une offre de 55.531,41 €

### **Pour le Massif Est et la façade centrale :**

**Maçonnerie** : Cazenave (61.817,40 €)

**Couverture** : Camblong (15.003, 05 € plus une option de 19.387,33 €)

**Zinguerie-Plomberie** : Camblong (1.892 €)

**Menuiserie** : Salette (6.020 € plus une option de 3.067,40 €)

**Vitraux** : Verres et Lumière du Béarn (4.890 €)

Soit un total de 89.622, 45 € auxquels s'ajoutent 22.454,73 € des options pour arriver à une offre de 112.077, 18 €

Total des deux tranches 167.608, 59 € auquel il faut rajouter 19.588, 28 € d'honoraires.

Le Conseil à l'unanimité accepte les propositions de la commission d'appels d'offres.

De plus, M. le Maire est autorisé par le Conseil à :

- a) signer les marchés
- b) demander les subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département pour la deuxième tranche.

### **3- Questions diverses**

- a) **Cin'étoiles** : la séance se déroulera au Parc des Sports le 25/08/2009. Film proposé : le renard et l'enfant.
- b) **Classe spécialisée** : un enfant de Lestelle étant inscrit à Nay, en classe spécialisée, il est demandé 380 € à la Commune au titre de la participation aux frais. Cet enfant ayant été domicilié à Montaut puis à Lestelle, après accord entre les deux Maires, la commune de Lestelle participera aux 3/10èmes des frais soit 114 €;
- c) **Formation des élus** : Des stages sont prévus dans différents domaines. Les candidats à ces formations sont priés de poser leurs candidatures auprès du secrétariat.

## *Cérémonie du 8 Mai*

*“Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir”*

Vendredi 8 mai, les Lestelloises et les Lestellois sont venus nombreux au Monument aux Morts commémorer l’armistice du 8 mai 1945. A cette occasion, deux combattants ont été médaillés.

Tout d’abord, Jacques Aris s’est vu remettre la médaille pour le maintien de l’ordre en Tunisie. Ensuite, le Père Beñat Segure était décoré de la Croix du Combattant. Médailles remises par Jean-Marie Berchon, Maire de Lestelle-Bétharram et Pierre Gaye, Président de l’Association des Anciens Combattants.

Les enfants de l’école publique interprétaient la Marseillaise et permettaient l’échange entre anciens et jeunes, meilleur moyen pour inculquer cette vigilance à ces jeunes élèves en les associant aux cérémonies du souvenir. Ce qui nous permet de conclure par une phrase du Maréchal Foch, plus que jamais d’actualité “Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir”.



**Photo : les récipiendaires du 8 mai.**

## *Un droit à la vie civique*

Marie-Loup, Céline, Priscilla, Yolène, Philippe, Samuel, Thibault, Jean-Marie, Marvin et Rémi ont pu voter pour la première fois lors du scrutin des Européennes, en juin dernier. Samedi 23 Mai, ces 10 jeunes recevaient leur première carte d'électeur de la main du Maire de Lestelle-Bétharram, de même que le livret de citoyenneté l'accompagnant.

Jean-Marie Berchon s'adressait à ces jeunes gens en ces termes “ *Vous entrez dans la vie civique, ce qui est l'occasion d'avoir une réflexion commune sur ce qu'est le droit de vote. C'est tout d'abord la préservation d'un droit acquis chèrement et qui est la démocratie. C'est ce droit qui vous est offert aujourd'hui. N'hésitez pas à l'employer, n'hésitez pas à en user et en abuser. Bienvenue dans la vie civique. Vous pourrez commencer à voter le 7 juin, lors des prochaines Européennes. Ce vote peut vous paraître lointain mais chacune des décisions qui y sont prises influent sur votre vie. Je vous encourage donc à venir étrenner votre première carte électorale*”

Cette cérémonie se voulait officielle, même si tous les jeunes n'ont pas répondu à l'invitation. Depuis maintenant dix ans, l'inscription sur les listes électorales est automatique. Une réception clôturait cette sympathique manifestation.



## ***L'AGL XIII honoré***

Champions d'Aquitaine, quart-finalistes en Coupe de France et éliminés par Roanne en huitième de finale du Championnat de France de Nationale 2, les treizistes lestellois peuvent être fiers de leur saison. Jean-Marie Berchon, entouré des membres du Conseil Municipal, recevaient les joueurs et les dirigeants de l'AGL XIII vendredi 29 mai pour une réception amicale. Le Maire les a assurés du soutien de la Municipalité qui planche actuellement sur de nouveaux vestiaires, les anciens devenant de plus en plus obsolètes. De même, il les a félicités pour leur remarquable saison et ses souhaits d'encouragement se portent sur la prochaine reprise sportive qui se présente sous les meilleurs auspices.



Photo : M. le Maire félicite le Président Yves Péré.

## *Commémoration du 18 Juin*

Le 65<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement des alliés en Normandie, le 6 juin 1944, fut célébré avec éclat et recueillement en présence de nombreux chefs d'Etat mais surtout avec la participation importante d'anciens combattants qui en furent les acteurs et les héros. En ce 6 juin 1944, le Général De Gaulle concluait ainsi son discours sur les ondes de la B.B.C. *“la Bataille de France a commencé, il n’y a plus dans la nation, dans l’empire, dans les armées qu’une seule et même volonté, qu’une seule et même espérance. Derrière le nuage si lourd de notre sang et de nos larmes voici que reparait le soleil de notre grandeur”*.

Le 18 juin 1940, quatre ans plus tôt, sur les mêmes ondes de la B.B.C. alors que la France institutionnelle, avec un lâche soulagement, s’effondrait comme un château de cartes, Charles de Gaulle, Général de Brigade à titre provisoire, appelait à la poursuite du combat.

Cet appel inouï, prémonitoire, merveilleux, sans précédent dans notre histoire, rappelait que si la France avait perdu une bataille, pour autant, elle n’avait pas perdu la guerre....

Jeudi 18 juin, en fin de matinée, les Lestelloises et les Lestellois se sont associés à la commémoration officielle de l’acte fondateur qui annonçait aux Français ce qu’il allait advenir quatre ans plus tard en juin 1944.

## *L'école de Lestelle inaugurée sous le soleil*

Bâtiments anciens relookés, maternelle flambant neuve dans un local acheté par la municipalité (ancienne école privée), l'école communale accueillait les invités pour l'inauguration. Jean-Marie Berchon recevait tour à tour, le Préfet des P.A. M. Philippe Rey, le député François Bayrou, le sénateur Auguste Cazalet, le Vice-président du Conseil Général Georges Labazée, la Conseillère Régionale Marie-Pierre Cabanne le Président de la Communauté des Communes et Conseiller Général de Nay-Est, Christian Petchot-Bacqué, le Conseiller Général de Nay-Ouest Jean Arriubergé, et l'Inspecteur de l'Education Nationale M. Aubry. De nombreux maires des localités de la Plaine de Nay, les parents d'élèves, les amis de l'école et le Conseil Municipal de Lestelle honoraient de leur présence cette cérémonie. Lors de son discours d'accueil, Monsieur le Maire rappelait "la qualité du travail des enseignants et du personnel rattaché à l'école qui contribuent au bon fonctionnement et à l'attractivité de l'école." Une réalisation mise en œuvre par les architectes nayais M. et Mme Desprès, réalisation particulièrement bien réussie.



Photo : deux écoles qui n'en font plus qu'une

## *Les élus...à l'écoute des gendarmes*

Le chef d'escadron Félicité, commandant la compagnie de gendarmerie de Pau et ses adjoints, le capitaine Lissarrague et le major Perpignane, le lieutenant Derinck, commandant la communauté de brigade de Nay-Pontacq, accompagné de l'adjudant-chef Ferlando (Nay) et de l'adjudant Tausin (Pontacq), recevaient en mairie de Hours, samedi 19 septembre, le élu des cantons de Nay et Pontacq. Ils ont présenté la gendarmerie dans ses grandes lignes : son historique, son rôle, sa modernité...de même que la compagnie de Pau avec ses cinq communautés de brigades. Dont celle de Nay-Pontacq.

Après le jeu des questions-réponses, trois ateliers étaient constitués. Le premier montrait aux élus le nouveau matériel utilisé. Le second faisait état des nouvelles techniques d'investigation assurant la sécurité dans différents domaines (voiture banalisée, radar semi-automatique, moto, éthylotest, éthylomètre, eurolaser...). Pour terminer, le troisième atelier mettait en scène plusieurs scénarios: scène de crime, relevé d'empreintes, contrôle d'un véhicule suspect, intervention de l'équipe cynophile.

Une matinée intéressante pour les élus en raison d'une présentation par le chef d'escadron de matériel et de jeux de scène rompant la monotonie d'habituelles causeries.

### **Quelques chiffres : Interventions réalisées en 2008 à Lestelle-Bétharram**

Délinquance : 14 dont 2 de proximité ; élucidés : 10

Vols : 2

Accidents : 0

*Prêts pour le départ*



*Guillaume Coadebez,  
animateur de l'épreuve  
cycliste*

*Les vainqueurs félicités par  
M. Meuret, Président du VC Nayais  
et par M. le Maire de Lestelle*





*Ouverture de la boulangerie  
MM Decorte et Berchon devisent*

*Un circuit agrémenté  
la cour de l'école*



*Travaux sur le CD 226 :  
Mise en sécurité des abords  
du collège de Bétharram*

## *Nouveau à Lestelle : la fabrique à rêves*

Domiciliée au 1 Rue Soum det Castet, Anne Isabelle Parier est plasticienne titulaire du certificat de praticienne d'atelier d'expression créatrice (atelier de l'art Cru Bordeaux), d'une licence d'arts plastiques (Université Panthéon Sorbonne) et a suivi une formation artistique à l'école des Arts et de la Communication de Pau. " La fabrique à rêves", atelier d'expression créatrice ( Crayons gras, Image, Argile, Collage, Peinture), s'adresse aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

Jour d'ouverture : le lundi de 14 h à 16 h ou de 18 h à 20 h.  
Ouverture possible d'autres ateliers en fonction de la demande.

Participation aux frais : la séance de deux heures, 14 euros. 4 séances : 52 euros.

### **Séance découverte offerte**

Le matériel est mis à disposition.

Renseignements : Anne Isabelle Parier tél : 06 23 20 48 94

## *Sauvons la nature !!*

Vendredi 25 septembre, les élèves de l'école de Lestelle-Bétharram sont partis nettoyer la nature au bord du gave et jusqu'à la Croix des Hauteurs.

On avait des gants, des tee-shirts et des sacs poubelles.

Nous avons trouvé : une carte téléphonique, du papier (toilette...), des bouteilles (verre, plastique ...), des fils (électriques, ...), un briquet, des mégots, du tissu, un tuyau, de l'aluminium, des boîtes en plastique, etc.

Ne jetez pas vos déchets dans la rue, la forêt etc... Ne polluez pas, c'est important.

Ne vous servez pas de la terre comme d'une poubelle, servez-vous des vraies poubelles! Sinon à quoi servent-elles?

**SVP** la nature nous aide à survivre.

Les élèves de la classe des grands



## AVANT-GARDE LESTELLE XIII

2009-2010 : le tournant



Les rugbymen Lestellois se préparent à la compétition depuis la mi-août. Défendre le titre de champion d'Aquitaine qu'ils détiennent, se qualifier puis viser une présence dans le « dernier carré » en championnat de France : le challenge s'annonce passionnant. L'effectif sénior, jeune, s'est encore renforcé de l'arrivée de neuf nouveaux licenciés. Cette année est un tournant pour le club. En plus de la compétition officielle, l'association a retenu comme activité tout un volet sportif et éducatif. Initiation rugbystique au lycée-collège de Bétharram, journées « découverte » pour les plus jeunes, pratique d'un rugby accessible à tous (à toucher), randonnée, journées de pratique sportive familiale, conviviale etc. Le club diversifie ses activités et se structure en conséquence : cinq joueurs viennent de passer avec succès une formation d'éducateurs, deux diplômes supplémentaires d'entraîneurs fédéraux sont en cours de validation ainsi qu'un Brevet d'État. Cette multi-activité, avec en son cœur le Rugby à XIII, sera réussie avec l'aide et la participation du plus grand nombre possible de Lestellois : nous en appelons donc à toute bonne volonté qui souhaiterait participer à la vie du club. Chacun sera, ici, le bienvenu.

Le Président de l'AG Lestelloise XIII  
Yves Péré



| CHAMPIONNAT DE FRANCE DN2 2009-2010 |                                  |                  |
|-------------------------------------|----------------------------------|------------------|
| 27/09/2009                          | Sainte Livrade                   | Lestelle         |
| 03/10/2009                          | Nantes                           | Lestelle         |
| 11/10/2009                          | Lestelle                         | Bègles           |
| 18/10/2009                          | La Réole                         | Lestelle         |
| 25/10/2009                          | Lestelle                         | Le Mas d'Agenais |
| 01/11/2009                          |                                  |                  |
| 08/11/2009                          | 2° tour Coupe Bernège            |                  |
| 15/11/2009                          | Clairac                          | Lestelle         |
| 22/11/2009                          | Lestelle                         | Trentels         |
| 29/11/2009                          | Finale Coupe Bernège             |                  |
| 06/12/2009                          | Rencontre inter-comités          |                  |
| 13/12/2009                          | Lestelle                         | Sainte Livrade   |
| 20/12/2009                          | DN2 (rattrapage)                 |                  |
| 27/12/2009                          |                                  |                  |
| 03/01/2010                          |                                  |                  |
| 10/01/2010                          | Lestelle                         | Nantes           |
| 17/01/2010                          | Bègles                           | Lestelle         |
| 24/01/2010                          | Sainte Livrade                   | Lestelle         |
| 31/01/2010                          | Entraînement sélection Aquitaine |                  |
| 07/02/2010                          | Lestelle                         | La Réole         |
| 14/02/2010                          | Interligues en Ile de France     |                  |
| 21/02/2010                          | Trentels                         | Lestelle         |
| 28/02/2010                          | Lestelle                         | Clairac          |
| 07/03/2010                          | interligues (finale)             |                  |
| 14/03/2010                          | barrage Coupe de France          |                  |
| 21/03/2010                          | Le Mas d'Agenais                 | Lestelle         |
| 28/03/2010                          | Sélection France FD              |                  |
| 04/04/2010                          | DN2 (rattrapage)                 |                  |
| 11/04/2010                          | barrage championnat DN2          |                  |
| 18/04/2010                          | 1/8 Falcou                       |                  |
| 25/04/2010                          | 1/8 championnat DN2              |                  |
| 02/05/2010                          | 1/4 Falcou                       |                  |
| 09/05/2010                          | 1/4 championnat DN2              |                  |
| 16/05/2010                          | 1/2 Falcou                       |                  |
| 23/05/2010                          | 1/2 championnat DN2              |                  |
| 30/05/2010                          | finale Falcou                    |                  |
| 06/06/2010                          | finale championnat DN2           |                  |

## *AGL XIII*

### *Cerise...sur le maillot*

Groupama vient d'offrir un jeu de maillots à l'école de rugby de l'AGL XIII. Denis Aubiès, Président de la Caisse locale et M. Malaganne, Responsable du Secteur, sont arrivés vendredi 29 mai, les bras chargés de maillots "orange". Les jeunes pousses de l'AGL, après avoir été félicités par le Président Yves Péré, devant les joueurs seniors et les "Anciens" représentés par Marcel Péré, Michel Cazenave et Bernard Mengelatte, se montraient très fiers de poser devant l'objectif avec leurs nouvelles tenues. L'égérie de Groupama, Cerise, vient de faire des heureux (notre cliché).



# *Club du 3<sup>ème</sup> Age*

## **La tradition pascale respectée**

La nouvelle et dynamique présidente du club, Madame Malaganne a parfaitement réussi cette journée du 26 avril dernier, au cours de laquelle la tradition pascale fut observée et consolidée.

Ce jour-là, en effet, elle réunissait des connaisseurs faisant honneur à la table du ‘‘Vieux Logis’’. La brigade de Madame Gaye avait concocté une fois de plus des plats de gourmets.

S’il était permis, nous ne parlerions que de cette omelette de saison dite pascale, qui fit trois fois le tour de la table afin que nul ne soit oublié. Tous les convives y trouvèrent les cèpes qui leur convenaient en qualité et en volume.

Et à regarder la table des convives, on pouvait s’apercevoir que les bonnes odeurs de cuisine avaient attiré non seulement les Aînés de Lestelle, mais aussi, et en masse les aînés des vallées voisines venus tisser de nouveaux liens d’amitié et de bon voisinage. Et tout le monde de dire : à une prochaine fois.

Extrait de la revue ‘‘Les aînés ruraux basco-béarnais’’

## *Comité des Fêtes*

Bien que la pluie se soit invitée les premiers soirs, nous avons été heureux de vous voir présents une fois de plus, à nos chères fêtes patronales.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidés à préparer ces fêtes, conscrits, Municipalité, sans oublier les employés communaux qui ont été indispensables.

Merci à tous les Lestelloises et Lestellois pour leur bon accueil et leur générosité lors des sérénades.

Comme nous l'avons constaté, nos fêtes comme la plupart des fêtes locales, ont connu une baisse de fréquentation, due à certains écarts de conduite de quelques personnes.

Nous le regrettons infiniment, et espérons qu'à l'avenir, nous pourrions terminer les festivités avec joie et sérénité.

Encore merci à tous et à très bientôt,

Adishats à tous !!!!

Le Président et le Comité des Fêtes  
Régis Monguilhet

## *Visite au centre de loisirs "Pinocchio"*

Basée à Montaut, l'Association Pinocchio a fait le plein cet été. Disposant des locaux de l'école communale, elle reçoit également l'aide de Lestelle-Bétharram qui fournit les repas préparés par la maison de retraite et une subvention allouée par la municipalité lestelloise au prorata des enfants de la commune qui fréquentent le centre.

MM. Caperet et Berchon, les maires des deux communes de même que les adjoints MM. Rey, Labes et Corsini sont venus rendre une visite amicale aux enfants et à leur encadrement. Seul, Geppeto n'était pas présent au rendez-vous.



# *La Corruda*

## *Maxime Cazajous : l'Aigle de L'Isarce*

La Corruda de Lestelle vient d'atteindre ses lettres de noblesse. Avec 160 concurrents pour cette huitième épreuve auxquels il faut ajouter les randonneurs au nombre de 100. Tracé entre Bigorre et Béarn, avec pour point principal Lestelle-Bétharram, les organisateurs ont décidé cette année d'inverser le parcours. Toujours pour un total de 25 kilomètres avec un dénivelé de 1.700 m.

Dès la sortie de Bétharram, un trio prend le commandement. L'ex-pro cycliste Christophe Basson, Maxime Cazajous et le bigourdan Julien Jorro, montrent déjà leurs ambitions. Tabarant, Althabé, Montvelle, Dos Santos résistent. Au sommet du Bénac, Basson et Jorro devancent Cazajous. Ce dernier ne tarde pas à recoller dans la descente. A la cabane de l'Aoulhet, Basson distance Jorro et Cazajous s'empare de la deuxième position. Descente vers Asson et cavalier seul du demi de mêlée de Bénéjacq. Troisième victoire consécutive pour Maxime qui réalise un bel exploit.

Chez les féminines, les Tarbaises font la loi. Victoire pour Christine Richard qui devance Sabine Hyrinac et Sarah Duponchel.

Signalons l'excellente 33<sup>ème</sup> place (sur 160) prise par le local Jean-Pierre Bourdeu en 3 h 39'32''

M.C.

### **Le classement :**

- 1) Maxime Cazajous 2 h 46'35''
- 2) Christophe Basson 2 h 48'12''
- 3) Julien Jorro 2 h 54'13''
- 4) Laurent Althabé 2 h 55'22''
- 5) Christian Montvelle 2 h 58'04''



## A Noter...

### Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public  
du lundi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30.**

☎ 05.59.61.93.59

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

### En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

|                            |                          |                  |
|----------------------------|--------------------------|------------------|
| Le Maire :                 | M. Jean-Marie BERCHON    | ☎ 06.85.05.53.19 |
| 1 <sup>er</sup> adjoint :  | M. Michel CORSINI        | ☎ 06.75.86.87.11 |
| 2 <sup>ème</sup> adjoint : | M. Jean SÉPÉ             | ☎ 06.34.76.29.85 |
| 3 <sup>ème</sup> adjoint : | M. Alain GRACIAA         | ☎ 06.87.92.09.82 |
| 4 <sup>ème</sup> adjoint : | Mme Anne-Marie MALAGANNE | ☎ 05.59.71.92.27 |

### Divagation des Chiens :

Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village. Désormais, tout chien divaguant sur la voie publique (avec ou sans collier) sera amené à la fourrière, aux frais du propriétaire, sans autre forme de préavis (arrêté du maire de Février 2009)

### DVD " Sur la route des bastides du Béarn au Pays Basque "

Nous vous rappelons que ce DVD qui évoque les bastides de Lestelle-Bétharram mais aussi d'Assat, Nay, Gan, Rébénacq, Bruges, Montaut, Garlin, Arzacq, Labastide-Villefranche, Bellocq, Viellesegure, Navarrenx, La Bastide Clairence, mais aussi les grottes de Bétharram, la transhumance, la pelote basque, les vieux métiers...

En vente au prix de 15,00 euros à la Mairie.

### Inscription sur les listes électorales :

Toutes les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire, en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2009 inclus, dernier délai.

La participation des citoyens de l'Union Européenne résidant en France, à l'élaboration des représentants français au Parlement Européen et aux élections municipales, est subordonnée à l'inscription sur la liste électorale complémentaire spécifique à chacune de ces deux élections.

La demande d'inscription sera reçue du 1er septembre au 31 décembre de l'année en cours, en Mairie où les intéressés devront se présenter munis de toutes pièces justifiant leur qualité d'électeur.

L'inscription sur l'une des listes ne vaut pas l'inscription sur la seconde.

En cas de doute, vous mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie.

# Etat Civil

## *Naissances :*

MARTELL Zoé ..... 7 mai 2009  
BONNASSE GAHOT Léo ..... 28 mai 2009  
TAITINGER Abigaëlle ..... 9 juin 2009  
MURRAY Frida ..... 23 juin 2009

## *Mariages :*

LERAT Jonathan et JOUANNY Sylvia ..... 18 juillet 2009  
CAMBORDE Julien et NEBRADA DEL POZO Raquel ..... 8 août 2009

## *Décès :*

BOURGEOIS Isabelle Veuve LACAU ..... 28 mai 2009  
TIPY Jean Pierre ..... 5 juin 2009  
RANDÉ Yvonne Veuve JULIEN ..... 24 août 2009  
SAMSON René ..... 25 août 2009  
MONPELAT Eliza ..... 30 août 2009  
BUR Jean-Michel ..... 18 septembre 2009  
MANUEL Julie Veuve LACOURREGE ..... 23 septembre 2009

# ***Festival Gav n'Rock***

L'association "Amats Doués" récidive. Après son premier festival sur les bords du Gave de Lestelle-Bétharram, Eric Fortané et son "gang" vous invitent au second qui, si l'on en juge par les groupes annoncés, ne manquera pas d'allure. Alors venez nombreux au Parc des sports le 17 octobre, à partir de 17 heures (salle des fêtes).

## **Les groupes**

### **The B-Sides**

The B-Sides écument les scènes de Midi- Pyrénées et de Catalogne depuis deux ans. Leur premier album est sorti sur le label anglais Dead By Mono Records. Rock sans concession où l'on retrouve leurs influences majeures: Ramones Clash, Hives, Fleshtones ...

Ils ont joué avec Dirty Fonzy, The Meteors, The HopLa, Condkoi, Okploide, The Stoichkovs. Tournée au Canada et aux USA en préparation pour 2010

### **The Plastic Invaders**

Welcome to the Plastic Invaders' Psychedelic X-Plosion X-Pertinence & the New Revolution from the Black Leather Lagoon...

Premier album 17 titres sobrement intitulé "Greatest Hits" enregistré au Kaiser Studio et produit par Lucas Trouble pour Nova Express Records. Sortie album et déflagrations live début 2009.

Chroniqué sur les INROCKS en février 2009, le groupe a bénéficié ainsi d'une couverture nationale.

### **Ultra Bullitt**

Ultra Bullitt, c'est un mix détonnant: une dose de Hives, un doigt de Kinks, un trait de Stooges et Fred "Sonic" Smith pour corser encore le tout. Secouer fort pour que ça vous secoue! Un savoureux cocktail qui fait danser les filles et lever le poing des garçons. Amplis à lampes "Vintage", batterie surpuissante, le gros son est bien là. Une voix hurlante, flanquée d'une rythmique dense et inspirée, titillée par des rifts chauds et gras de SG: toute la saveur du Garage Rock qui n'oublierait pas les mélodies et les gimmiks hypnotiques!

Sélectionnés au Tremplin Jeunes Charrues 2009 ; Sélectionnés aux Challenges Musicaux de la Carène-Brest 2009

### **Tak'up**

Tak'up est né en novembre 2006 à Lavaur. Mathias (guitariste chanteur), Auge (batter) amis depuis toujours et Bélu (bassiste). Influencés par Green Day, Sum 41, Good Charlotte, Hoo ... le combo ne tarde pas à se faire entendre. D'une moyenne d'âge de 17 ans le groupe accède à la finale du ROCK'N TARN 2009 en rivalisant avec des groupes confirmés de la scène toulousaine et du grand Sud -Ouest.

Joli pied de nez pour ces gamins qui enchaînent depuis les dates et écument les scènes du Tarn et des départements limitrophes en assurant la première partie de groupes de renommée nationale ou européenne.

## Les dates à retenir

- **Samedi 17 octobre 2009** :

Festival Gave'n Rock à la Salle des Fêtes à partir de 17 h

- **Vendredi 4 et Samedi 5 décembre 2009** :

Téléthon

- **Dimanche 20 décembre 2009** :

Après-midi récréative pour les enfants de la commune avec la participation des magiciens « Les Mariocas ».

- **Dimanche 10 janvier 2010** :

Repas des anciens de la Commune avec la participation de « La Bande à Nanette ».

- **Samedi 16 janvier 2010** :

Concert du Nouvel An avec l'Ensemble orchestral Pau avec les chorales « Yssera Viva » et « Aimer Chanter ».

- **Samedi 10 avril 2010** :

La chorale « Yssera Viva » chante Celtique